

Outil Matrice d'évaluation des preuves

Utilité : L'outil Matrice d'évaluation des preuves permet aux enquêteurs de rassembler et organiser les différentes sources et les différents types de preuves, dans un même tableau structuré. Les enquêteurs utilisent cet outil pour valider la logique des preuves et mettre en lumière les concordances et les contradictions, lorsqu'elles apparaissent.

Comment utiliser cet outil : Les enquêteurs doivent donner une description de la plainte dans la première colonne. Au fur et à mesure que des preuves sont rassemblées, elles doivent être décrites et réparties en fonction du type de preuve, comme illustré dans le tableau ci-dessous. De plus amples informations sur l'outil d'évaluation des preuves sont disponibles au paragraphe 3.2.1 du *Guide des enquêtes sur les affaires d'exploitation, de violences et de harcèlement sexuels*.

Plainte	Preuves			
	Témoignage	Document	Preuve physique	Preuve numérique
1. L'individu faisant l'objet de la plainte a menacé de refuser une aide à la victime si celle-ci n'acceptait pas d'avoir des relations sexuelles avec lui. Il proposait des bons alimentaires supplémentaires en échange de faveurs sexuelles.	<p>La victime, Rachel Phee : « Il est venu me voir le 20 janvier 2022, pendant que je faisais la queue pour recevoir mes bons alimentaires. Il m'a prise à part et m'a dit qu'il veillerait à ce que je ne reçoive plus aucun bon, sauf si j'acceptais de coucher avec lui. Il a également expliqué que si je couchais avec lui, il me donnerait quatre bons supplémentaires par mois et ajouterait d'autres membres de la famille à la liste de distribution, pour que personne ne nous suspecte d'avoir quatre fois plus de bons que les autres familles. »</p>	<p>Les registres de distribution comprennent une mention vérifiée de la famille Phee, pour décembre et janvier.</p> <p>Tandis que pour le mois de février, les registres de distribution comprennent cinq mentions vérifiées de cette famille.</p>	Aucun	<p>La victime a fourni des messages échangés sur WhatsApp avec la personne faisant l'objet de la plainte. On peut y lire ce qui suit :</p> <p>26/01/2022 :</p> <p>« Tu dois me retrouver à 20h, à l'endroit qu'on a convenu. Souviens-toi. N'en parle à personne, et je veillerai à ce que ta famille ait des bons alimentaires supplémentaires. »</p> <p>03/02/2022 :</p> <p>« Retrouve-moi sur le côté est du site de distribution pour que je te donne les bons alimentaires. Ne dis à personne que tu viens me retrouver et fais en</p>

				sorte que personne te voie. »
--	--	--	--	----------------------------------